

BUREAU FEDERAL N° 2 - 23 FEVRIER 2001

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	BERNARD AMSALEM
Présents	DANIEL ARCUSET - LIONEL CACAULT - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI – JEAN-PIERRE FOURNERY - ANDRE GIRAUD - GERARD HERTRICH - PIERRE-YVON LENOIR GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
Assiste	JEAN GRACIA
Excusés	ANNIE LAURENT - PAUL BENARD

Réunion ouverte à 18h30

Après avoir évoqué les excuses d'ANNIE LAURENT et de PAUL BENARD qui ne peuvent être présents, le Président BERNARD AMSALEM se fait l'interprète de tous pour adresser de très cordiales félicitations aux nombreux Dirigeants et Athlètes qui viennent de se voir décerner une médaille de la Jeunesse et des Sports, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2001 qui vient d'être publiée au Journal Officiel. La liste des récipiendaires de l'Athlétisme paraîtra dans le prochain procès-verbal du Secrétariat Fédéral et le Président relève, parmi les personnes honorées de la **médaille d'Or**, les noms de :

MARYSE EWANGE-EPEE, épouse MAURY, 43 sélections internationales entre 1981 et 1996 ;
MICHEL FLORES et **HENRI PERROT**, tous deux anciens Membres du Comité Directeur de la FFA et anciens Présidents de la Ligue de Bretagne.

1- ADOPTION DU P.V. DU BUREAU FEDERAL N° 1 DU 19 JANVIER 2001

GUY MANFREDI indique qu'à la page 4 de ce procès-verbal, à propos de la **mise en place du diplôme de Dirigeant** et de la désignation par le Bureau Fédéral des personnes devant faire partie du corps d'origine, le nom de LIONEL CACAULT a été omis et doit être ajouté.

➔ **Compte tenu de cette adjonction, le procès-verbal n°1 de la réunion du Bureau Fédéral du 19 février 2001 est approuvé à l'unanimité.**

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT BERNARD AMSALEM

● Médias

Depuis la dernière réunion du Comité Directeur, le Président a été très sollicité par les médias et l'a apprécié, dans la mesure où cela a permis de parler beaucoup de l'Athlétisme. Il cite des interviews données à différentes radios, dont *France-Culture*, à des journaux dont *Libération*, *Le Figaro*, *La Croix*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur*, *La Voix du Nord*, *Le Progrès* de Lyon, *Sud-Ouest*... ainsi qu'à des chaînes de télévision.

● **Contacts officiels**

Le Président a eu ou s'apprête à avoir des entretiens avec le Cabinet de la Présidence de la République, ceux du Premier Ministre et de différents ministères, ainsi qu'avec le CNOSF et des Partenaires. Il est satisfait de la qualité des visites effectuées et qu'il a réussi à mener de pair avec ses obligations à la Mairie de Val-de-Reuil.

● **Présence aux compétitions**

Le Président s'est efforcé d'être présent lors de certaines organisations, accompagné d'autres membres du Comité Directeur : au Meeting International du Val d'Oise et aux Championnats de France d'Epreuves combinées à Eaubonne, aux Championnats de France à Liévin, tout comme il assistera au Meeting de Liévin, aux Championnats de France des Jeunes à l'INSEP puis aux Championnats de France de Cross-country à Grande-Synthe.

● **Réunions de travail**

Championnats du Monde de Paris Saint-Denis 2003 : il a rencontré ESSAR GABRIEL qui a réalisé un bon travail d'expertise entouré des conseils de spécialistes. Nous devrions en avoir les conclusions fin mars et notamment l'avis du MJS. Le souhait du Président est que Philippe Lamblin prenne la Présidence de l'Association chargée de l'organisation de ces Championnats.

Gaz de France : une rencontre avec le Directeur du Marketing, PATRICK MAGD, s'est déroulée dans un excellent climat, notre Partenaire étant en phase avec la stratégie fédérale. C'est ainsi, par exemple, qu'il souhaite continuer à soutenir, et sur avis de la FFA, des groupes d'entraînement intégrés dans un Pôle, tout comme un effort particulier pourrait être fait en faveur de disciplines faibles à développer.

France Athlétisme Communication : un entretien avec LAURENT THIEULE, Président d'Havas Advertising Sports, a permis d'évoquer le fonctionnement de la filiale marketing de la FFA après une première année de mise en route et l'élargissement de ses activités à l'ensemble du produit Athlétisme en 2001. BERNARD AMSALEM se dit attaché à suivre de près cette évolution. Il convient que les buts poursuivis soient bien fixés et que la satisfaction soit partagée entre les deux associés. Il souhaite prendre la Présidence du Conseil d'Administration à l'occasion de l'Assemblée Générale qui se tiendra en juin prochain. Il indique également son souhait de prendre, par souci de légitimité et en accord avec Philippe Lamblin, la Présidence de l'Association organisatrice du Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis, après l'édition 2001.

Réunions à venir

- **Caisse d'Epargne** : le mercredi 7 mars, le Président rencontrera les 31 responsables des Caisses d'Epargne régionales de France réunis par leur Direction, à propos du partenariat avec l'Athlétisme, compte tenu de leur souhait de s'inscrire dans la dynamique fédérale.

- **Adidas** : un entretien est également prévu très prochainement.

● **Nomination officielle du DTN**

Le Président ayant choisi de confier la responsabilité de la DTN à **ROBERT POIRIER**, divers contacts et entretiens ont eu lieu, notamment avec le MJS. Le 28 février, un rendez-vous est pris avec le Directeur des Sports, JOËL DELPLANQUE, pour la nomination officielle du nouveau DTN, qui pourrait ainsi être en place le lundi 5 mars.

ROBERT POIRIER rencontrera aussitôt les adjoints de RICHARD DESCOUX pour leur exposer ses intentions. Des entretiens suivront pour les postes de CTI et de Responsables de groupes de spécialités.

Une **Conférence de Presse est prévue le mardi 6 mars**, au Siège fédéral, pour la présentation du DTN et de ses Adjoints, et de la saison 2000-01.

Il est prévu que ROBERT POIRIER et RICHARD DESCOUX se rendent à Lisbonne, avec l'Equipe de France qui va participer aux Championnats du Monde en Salle.

DANIEL ARCUSET fait observer qu'au-delà des personnes, des postes ont bien fonctionné, qu'il s'agisse de leur titulaire ou des actions conduites et notamment vis-à-vis des Ligues et des élus. Il estime que certains secteurs clés doivent être l'objet d'une grande attention.

JEAN-JACQUES COURT, Vice-Président chargé des relations avec le haut niveau, dit souhaiter être associé de près aux réflexions en cours. Il pense que les Cadres Techniques se sentent orphelins.

DANIEL ARCUSET demande qu'un signe fort soit donné car beaucoup de Cadres techniques sont inquiets et s'interrogent sur l'avenir. Il faut que désormais un travail serein reprenne.

⇒ **Le Président** confirme que certains contacts avec des Cadres techniques lui ont effectivement permis de ressentir leur inquiétude, justifiée ou pas. Dès après le 6 mars et la présentation du nouveau DTN, **une réunion des Cadres Techniques** va être organisée à Paris. Elle sera l'occasion d'une mobilisation générale pour engager les actions à venir.

Du temps s'est écoulé depuis la fin des Jeux de Sydney mais le calendrier normal a dû se dérouler avec la tenue de l'Assemblée Générale, l'élection du Comité Directeur et d'un nouveau Président, la formation en cours des Commissions et, maintenant, la nomination d'un nouveau DTN. Il faut aussi noter que le MJS a voulu respecter la procédure à engager lorsqu'une Fédération change de DTN.

3.- INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT DELEGUE GUY MANFREDI

◆ FNDS 2000 et Note d'orientation du FNDS 2001

Une circulaire fédérale (N° 7 du 15 février) a été adressée aux Présidents de Ligues pour leur transmettre :

- l'analyse faite à partir des chiffres **FNDS 2000** reçus de 20 Ligues métropolitaines ;
- l'esprit de la note d'orientation pour le **FNDS 2001**.

FNDS 2000 : l'aide reçue par les Ligues, Comités et Clubs a été traduite en **aide moyenne par licencié** permettant un classement des Ligues : de la Ligue de Corse recevant 134,99 F par licencié à la Ligue du Centre qui reçoit 45,99 F.

Il est également apparu que pour ces 20 Ligues, leurs Comités et les Clubs concernés, les sommes réparties et les pourcentages étaient les suivants :

Ligues :	1 911 795 F	soit 27,65 %	des enveloppes régionales Athlétisme
Comités :	1 526 532 F	22,08 %	
Clubs :	<u>3 476 055 F</u>	50,27 %	
	6 914 382 F		

FNDS 2001 - Deux éléments ressortent de la Note d'orientation :

- une forte augmentation de l'enveloppe générale, « *qui doit permettre de dépasser l'objectif fixé d'attribuer aux associations sportives locales 60 % de la part régionale* » ;
- l'intérêt porté aux « *démarches de labellisation des clubs conduites par les instances fédérales* ».

PIERRE-YVON LENOIR regrette que quatre Ligues métropolitaines n'aient pas transmis les chiffres 2000 les concernant, ce qui diminue l'intérêt de l'analyse.

DANIEL ARCUSET y voit motif à améliorer les relations existant entre la FFA et ses structures. Il apprécie que la note d'orientation pour 2001 reconnaisse la démarche de labellisation des Clubs par les Fédérations.

JEAN-JACQUES COURT souhaite que les Ligues et les Comités portent à la connaissance des DRJS et DDJS, voire des CROS et des CDOS, la liste des Clubs qui ont été labellisés puisque le MJS et le CNOSF en relèvent l'intérêt.

◆ Dossiers transmis par la CSR

1) **Assemblée Générale de la Ligue de Franche-Comté** (tenue le 16 décembre 2000, à Besançon).

- Le procès-verbal de la réunion n° 4 du 14 février de la CSR évoque une contestation émanant de M. GERARD DEBOICHET, Président du Comité Départemental 25, et portant sur trois points.
- La CSR estime que les griefs formulés par M. DEBOICHET ne sont pas fondés et propose au Bureau Fédéral de le confirmer.

→ **Après examen, le Bureau Fédéral, confirmant les conclusions de la CSR, rejette à l'unanimité la contestation.**

2) **Qualification de l'athlète Cubain REINALDO QUINTERO ALVAREZ**

- Le 14 février, la CSR a enregistré une demande de licence faite par Neuilly-Plaisance Sports pour cet athlète ayant déposé une demande de statut de réfugié. Pour des raisons de validité d'une autorisation de séjour qui expirait le 2 février, la CSR a demandé que la demande de licence soit reformulée, appuyée d'une autorisation de séjour prolongée.
- La CSR a appris le 21 février, document à l'appui, que l'autorisation de séjour était prolongée jusqu'au 30 avril 2001.
- La CSR a constaté que cet athlète avait entre-temps participé aux Championnats de France de Liévin (16 au 18 février) et que l'athlète avait été licencié « normalement » sans qu'apparaisse sa nationalité cubaine.

La CSR rappelle qu'il appartient au Bureau Fédéral d'étudier la délivrance d'une licence pour les apatrides et des réfugiés politiques.

→ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité :**

- 1°) **de rappeler aux Règlements le Club Neuilly-Plaisance Sports pour enregistrement non-réglementaire d'une licence d'athlète étranger ;**
- 2°) **d'attribuer à cet athlète demandant le statut de réfugié, une licence valable jusqu'au 30 avril 2001.**

◆ Dossier transmis par la CSO

Appel du Club Endurance 72

- Appel est fait d'une décision de la CSO, sur réclamation d'un Club, de disqualifier l'équipe Seniors Femmes du Club Endurance 72, classée 2^e du Cross long lors des Championnats Interrégionaux (Nord-Ouest) qui se sont déroulés le 11 février à Cherbourg (B-N), en raison de la présence de deux athlètes mutés au titre des Règlements sportifs dans l'équipe (Livret hivernal : « Les Championnats de Cross-country », article 1.5)
- Dans son courrier à Endurance 72, le 16 février, le Président de la CSO indique notamment la qualification à titre individuel pour les Championnats de France de 5 athlètes de ce Club.

→ **Après examen des pièces du dossier et de nombreuses interventions, le Bureau Fédéral décide à l'unanimité :**

- 1°) **de confirmer le déclassement de l'équipe lors des Championnats Interrégionaux ;**
- 2°) **de repêcher pour les Championnats de France l'équipe Seniors Femmes d'Endurance 72 qui a cinq athlètes qualifiées à titre individuel ;**
- 3°) **de restituer au Club le droit d'appel.**

4.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL GERARD HERTRICH

➤ **Trésorerie** : aucune dépense importante n'étant survenue depuis l'Assemblée Générale, la trésorerie est bonne actuellement. Le 8 février, la Convention d'objectifs provisoire a été transmise au MJS ce qui permettra d'obtenir les 25 % d'acompte prévus.

➤ **Aides fédérales aux Clubs**

Labellisation 2001 : les chèques destinés aux Clubs ont été adressés aux Liges pour une remise officielle ; ils représentent un total de **1 106 500 francs**.

Progression des points par licenciés entre 1999 et 2000 : le crédit total de **300 000 francs** a été réparti aux Liges pour reversement à chacun des Clubs concernés.

Formations 2000 : selon les états récapitulatifs reçus des Liges, LIONEL CACAULT se charge actuellement d'établir la répartition aux Clubs des **400 000 francs** prévus.

JEAN GRACIA demande ce qu'il en est des chèques-formation établis par la DTN.

GERARD HERTRICH indique que l'opération se termine et qu'ils entreront dans l'enveloppe globale des aides aux formations.

GUY MANFREDI indique qu'après règlement de cette dernière opération, la CFB établira par Ligue le tableau récapitulatif de la répartition des 4 millions de francs versés au titre de la saison 1999-2000, Club par Club et action par action. Cela permettra de constater que plus de 1 000 Clubs auront été aidés.

⇒ **Le Président** suggère que cette récapitulation soit publiée dans un numéro spécial d'INFOS FFA.

JEAN-JACQUES COURT apprécie que cette communication soit envisagée pour la meilleure lisibilité possible des aides financières apportées aux Clubs au titre de la saison passée. Pour ce qui concerne les Formations, il rappelle que les Liges ont elles-mêmes déjà perçu une aide et qu'il conviendra donc de bien répartir aux Clubs celle qui va leur être prochainement adressée. Il rappelle enfin que la note d'orientation concernant la campagne 2001 du FNDS recommande aussi la Formation de Jeunes juges et que cela doit être pris en compte par nos structures et les Clubs.

4.- INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT ANDRE GIRAUD (Relations avec les Fédérations scolaires, universitaire et affinitaires)

Depuis la prise en charge de cette responsabilité, les premiers contacts ont permis à ANDRE GIRAUD de constater la coupure quasi-totale existant actuellement entre l'Athlétisme de la FFA et celui des scolaires. Il y a donc nécessité de renouer le dialogue et les Championnats du Monde de 2003 peuvent être une occasion exceptionnelle.

⇒ **Le Président** indique qu'il doit prochainement rencontrer le Directeur de l'UNSS.

ANDRE GIRAUD estime nécessaire de recenser d'abord, ici et là les opérations réussies marquant une collaboration entre les activités scolaires et civiles en athlétisme. Il pourrait être ensuite procédé à un appel à projet auprès des Associations Sportives scolaires et des initiatives pourraient être labellisées. Il faut aussi envisager d'entrer en relations avec l'UGSEL et des Collectivités, et cela dès le printemps, en collaboration avec la DTN.

GUY MANFREDI rappelle que les Collectivités de la Région parisienne directement concernées par les Championnats du Monde de 2003, ont déjà fait part de leur intérêt pour des opérations tendant à associer de jeunes scolaires à l'évènement. Une opération internationale d'envergure était même envisagée. Les premières négociations ayant été conduites par GREGORY BRUSSOT, qui a rejoint depuis la structure d'organisation auprès d'ESSAR GABRIEL, il convient donc de prendre contact avec lui.

ANDRE GIRAUD souhaiterait la mise en place d'un plan de développement, établi éventuellement en collaboration avec d'autres Fédérations et s'appuyant, par exemple, sur la **non-violence** dans les pratiques sportives.

Un autre axe de développement pourrait concerner un rapprochement avec l'UFOLEP, la FSGT et la FSCF pour des **activités dans les quartiers** concernant la tranche des 13/15 ans, comme le Basket-ball en a privilégié, accompagnées par un développement de 12 % de ses licenciés.

Le produit est à inventer, avec des pratiques adaptées et une motivation des Clubs proches ou des cellules sportives existant déjà dans les quartiers sensibles.

⇒ **Le Président** évoque une opération « Déca-junior » développée en Haute-Normandie et réussie précisément dans ces quartiers sensibles, avec finales et récompenses ; l'encadrement est assuré par les jeunes formés des Clubs des quartiers concernés, avec indemnité et la mission de ramener les jeunes dans les Clubs. La Région aide financièrement cette opération.

JEAN-JACQUES COURT pense indispensable de prendre contact avec ALAIN HEBRARD, déjà rencontré quand il était Conseiller de CLAUDE ALLEGRE et qui est actuellement doyen de l'Inspection Générale au Ministère de l'Education Nationale. Plusieurs autres ministères sont d'ailleurs concernés par ces types d'opération, l'Intérieur, la Justice, la Ville et, bien entendu, le MJS.

JEAN-PIERRE FOURNERY fait observer que certaines Fédérations, UFOLEP, FSGT et FSCF, ne sont pas actives dans toutes les régions et que la principale difficulté est d'intéresser les Clubs. Pour certains, d'ailleurs, ils sont déjà associés aux activités mini-stades et Kid Stadium, car du matériel d'animation est indispensable. Il existe aussi différents dispositifs comme les Contrats locaux de sécurité et « Fais-nous rêver ».

LIONEL CACAULT estime que les Collèges ne sont pas les seuls à pouvoir être concernés, les Lycées pourraient l'être également, dans un deuxième temps.

DANIEL ARCUSET pense intéressant de commencer par un développement de ce qui existe et d'aider les initiateurs d'actions de ce type. Pour ce qui concerne les Lycées, il serait utopique de vouloir s'y intéresser, c'est « mission impossible » et mieux vaut viser les Collèges.

⇒ **Le Président** indique que certains ministères sont « pilotes » en ces matières et qu'ils disposent de moyens financiers. Il existe effectivement les Contrats locaux de sécurité, des Contrats temps libres et des Contrats éducatifs locaux.

ANDRE GIRAUD estime qu'aider les Clubs c'est leur apporter l'ingénierie de ces actions et la gestion des possibilités qui s'offrent. Il fait part de son intention de poursuivre ses recherches et de rassembler les expériences.

MICHEL MARLE signale avoir envoyé des informations aux Ligues concernant une opération « La Règle du Jeu » initiée par la Fondation de la Française des Jeux. Il n'a eu aucun retour. Il serait par contre intéressant de créer une antenne de renseignements, un service ressource, apte à apporter une aide permanente en ces domaines.

⇒ **Le Président** pense que la problématique est bien posée et qu'il convient désormais d'approfondir la réflexion avant de prendre un premier contact avec l'UNSS.

5.- INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT DANIEL ARCUSET

La deuxième phase de **labellisation des Clubs** s'est bien déroulée, avec la participation de plusieurs membres du Groupe d'étude et de réflexion, comme il a été déjà rapporté au Bureau Fédéral et au Comité Directeur.

Cela a été aussi l'occasion d'une réflexion sur les enseignements tirés de la première et de la deuxième phase, afin d'introduire quelques modifications pour la campagne de **labellisation 2002/2003**.

☞ Actualisation du dossier de Labellisation 2002/2003

- **1 seule phase** se déroulera en 2001 pour la campagne 2002 et 2003.
- **5 domaines** au lieu de 6 car « Services du Club » et « Développement » seront réunis.
- **Droit à 1 joker**, soumis à l'avis du Comité et de la Ligue, sur les « Conditions préalables » (concernant les structures du Club).
De même, pour l'évolution du nombre des licenciés sur 3 ans : droit possible, là aussi, à un joker s'il y a accord du Comité et de la Ligue et si le nombre de licenciés n'a pas baissé de manière significative de 1998 à 2000.
- **Modalités d'attribution des labels** (selon les domaines Régionaux et Nationaux validés) :

R + 1	2 domaines Régionaux (ou 1 R + 1 N)	N + 1	2 domaines Nationaux
R + 2	3 domaines Régionaux (3 R)	N + 2	2 domaines Nationaux + 2 domaines Régionaux
R + 3	4 domaines Régionaux (ou 2 R + 1 N)	N + 3	3 domaines Nationaux
R + 4	5 domaines Régionaux (ou 3 R + 1 N)	N + 4	4 domaines Nationaux (ou 3 N + 2 R)
R + 5	4 domaines Régionaux + 1 domaine N	N + 5	5 domaines Nationaux
- **Bordereau récapitulatif** des justificatifs joints au dossier, même présentation.
- **Fiche récapitulative de validation**, idem.
- **Critères pour validation des domaines**: concepts inchangés, sauf développement du pourcentage moyen et augmentation du nombre de licenciés observés sur 3 ans.

NB : le nombre de critères à satisfaire pour la validation des domaines, pour une labellisation Régionale ou Nationale sera communiqué ultérieurement.

JEAN-JACQUES COURT précise que la validation des acquis pour l'obtention du Diplôme de Dirigeant sera close en septembre 2002.

DANIEL ARCuset indique que l'ensemble des documents concernant la campagne unique de labellisation pour les années 2002 et 2003 sera adressé **début mai 2001** aux Clubs, aux Comités et aux Ligues.

⇒ **Le Président** tient à remercier DANIEL ARCuset et le Groupe de travail pour l'adaptation des conditions de labellisation à laquelle il a été procédé, grâce aux enseignements tirés de la première campagne.

➔ **Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité les modifications apportées aux conditions de la labellisation des Clubs pour les années 2002 et 2003.**

6.- INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL JEAN GRACIA

◆ **Organigramme de la Direction Générale** : JEAN GRACIA présente l'organigramme de la Direction Générale de la FFA qui tient compte du souhait du Président de limiter le nombre de Directions de services ; il comprend :

- le Directeur Général ;
- un Directeur Général Adjoint ;
- trois Directions : Financière, des Compétitions et de la Communication.

Le Directeur Général conserve la responsabilité du Personnel, en liaison avec le Vice-Président MICHEL MARLE.

Le Directeur Général Adjoint est directement responsable des Services Centraux (Informatique, Licences, Services Généraux), du Service Juridique et du Service du Personnel.

Il conviendra de tenir compte aussi d'évolutions prévisibles concernant les personnes, en raison des transferts de personnels de la FFA à FAC et à la structure d'organisation des Championnats du Monde, et concernant les services puisque FAC est devenue l'outil Marketing de la FFA. La mise en place de la nouvelle organisation s'effectuera donc tout au long de 2001.

⇒ **Le Président** confirme avoir souhaité resserrer la Direction pour plus d'efficacité et palier toute faiblesse dans la direction des services.

Le Directeur Général, en lien permanent avec les élus, outre la supervision du fonctionnement du Siège, veillera notamment aux relations avec l'extérieur, à la stratégie fédérale et aux options financières.

Le Directeur Général Adjoint aura une responsabilité opérationnelle et fonctionnelle.

Des pourparlers d'embauche du Directeur Général Adjoint sont en cours.

Le secteur Communication doit être revu pour prendre en compte le rôle dévolu à FAC.

◆ **Implantations de compétitions nationales**

JEAN GRACIA présente les diverses propositions étudiées par la Direction des Compétitions.

➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité d'implanter les compétitions suivantes :**

Titre de la compétition	Lieu	Date
Championnats de France des 10 km CNSE	Laval (P-L)	25.03.2001
Match France-Grande Bretagne (Cadets 2 et Juniors 1)	Dole (F-C)	29.07.2001
Championnats de France CNSE sur Piste	Bastia (COR)	16.09.2001
Championnats de France de Relais	La Roche s/Yon (P-L)	6 et 7.10.2001
Coupe des Sauts et des Lancers	Angers (P-L)	6 et 7.10.2001
Championnats de France Interclubs des Jeunes	Angers (P-L)	2002
Championnats de France des Jeunes	Lyon-Parilly (LYO)	2003

Précision de date :

Championnats de France 50 km H et 20 km F Marche route, à La Seyne s/Mer (C-A), le **23.09.2001**.

PIERRE-YVON LENOIR demande si des candidatures ont été enregistrées pour les Championnats de France Piste et de Cross-country 2002.

JEAN GRACIA indique l'absence actuelle de candidature malgré l'appel fait aux Liges et aux Organisateurs éventuels pour qu'ils se fassent connaître pour les éditions 2002 de ces Championnats, et même pour celles de 2003.

◆ **Championnats du Monde de Cross-country**

JEAN GRACIA rappelle que devant certaines difficultés rencontrées par Lausanne (Suisse) à qui l'IAAF a attribué l'organisation des Championnats du Monde de Cross-country 2002, Le Mans s'était porté candidate.

Entre-temps, des entretiens ont eu lieu entre l'IAAF et le CIO et un récent communiqué évoque l'organisation des Championnats à Lausanne.

Contact a donc été pris avec les candidats organisateurs au Mans et ils ont fait savoir leur accord pour l'organisation de l'édition 2004 de ces Championnats du Monde.

➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de présenter à l'IAAF la candidature du Mans à l'organisation des Championnats du Monde de Cross-country 2004.**

◆ **Délégations fédérales**

JEAN GRACIA présente le tableau des délégations fédérales pour la saison 2001, précisant que le Président souhaite diriger personnellement un grand nombre de délégations et représenter la FFA autant qu'il le pourra, afin de favoriser les contacts avec les organisateurs et les instances internationales.

➔ **Sur proposition du Président, le Bureau Fédéral arrête à l'unanimité les représentations de la FFA aux diverses compétitions internationales et nationales de la saison 2001 (Voir annexe)**

◆ **Carte d'International : liste des compétitions valant sélections**

➔ **Le Bureau Fédéral arrête à l'unanimité la liste des compétitions valant sélections pour l'attribution de la carte d'International (Voir annexe).**

7.- QUESTIONS DIVERSES

☞ **Cinq évènements à préparer**

Le Président souhaite que soient préparés pour l'année qui vient :

- les **1ères Assises des Clubs** ;
- deux **rassemblements des Cadres Techniques**, dont un immédiatement après la nomination du nouveau DTN et un second en fin d'année pour une évaluation du Plan d'action 2001-2004 ;
- une **visite des Ligues** pour faire le point des relations de la FFA avec ses structures ;
- une **réunion des Présidents de Ligues** dans le cadre du Congrès annuel de l'ANAPLA ;
- la **fête des 80 ans de la FFA**, dont l'organisation, prévue en fin d'année 2000, a été reportée.

JEAN-JACQUES COURT souhaite que les membres du Bureau Fédéral, non-Présidents de Ligues, soient invités à la réunion annuelle des Présidents.

DANIEL ARCUSET pense qu'il devient nécessaire de prendre en compte les frais engagés par cette réunion annuelle qui s'est toujours révélée fructueuse.

☞ **Courriers à destination de la FFA**

JEAN-JACQUES COURT demande un strict respect de la règle demandant que les correspondances à destination de la FFA transitent par les Ligues, afin qu'elles soient informées et puissent, si nécessaire, formuler un avis.

Séance levée à 21h15

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le jeudi 15 mars 2001, à 18h30